



HAL
open science

Les bienfaits de l'éducation musicale dans les écoles primaires

Rachid Cherif

► To cite this version:

Rachid Cherif. Les bienfaits de l'éducation musicale dans les écoles primaires. École Centrale Supérieure Polytechnique Privée de Tunis; EDUCA. Recueil de Textes " Pratiques et Formations dans les Éductions À..", pp.193-200, 2015. <hal-04180698>

HAL Id: hal-04180698

<https://hal.science/hal-04180698v1>

Submitted on 19 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

Les bienfaits de l'éducation musicale dans les écoles primaires

Rachid CHERIF

Maître Assistant à l'Institut Supérieur de Musique de Sousse
rachid.cherif2@gmail.com

Mots clés : Éducation musicale, enseignement musical, l'enfant et la musique.

Résumé :

Eduquer l'oreille de l'enfant et l'ouvrir à l'univers des sons, c'est l'aider à trouver une place harmonieuse dans le monde. Par la musique, on peut certainement apporter des solutions à la situation délicate de la jeunesse d'aujourd'hui et aux perspectives de l'humanité de demain. Une telle conception, fait de la musique un moyen d'éducation par excellence et nous fait penser à la nécessité de prendre les enfants et leur éducation au sérieux. Comment donc, rendre meilleure et plus complète l'éducation musicale des enfants dans les écoles primaires ? Quels sont les effets bénéfiques d'une culture musicale ? Que signifie la musique dans la vie des jeunes ? Telles sont les questions de base auxquelles cette étude essaye de répondre.

Key words: The musical education-Teaching music-The child and music-

Summary:

Developing the musical listening skill of the child and having him discover the world of sounds is in reality helping that child learn how to live in harmony with his environment. In fact, music is one of the most efficient means, if not the unique one, able to make the young generation ready to cope with their troubles. Inciting the children to resort to music and to live on it is protecting them from confusion and misbehavior. The magic of music will path the way to better future generations if the musical education is given more importance in primary schools. So, what are the significant roles of music in the lives of the young? To what extent is the musical culture beneficial? How can we promote the musical education in primary schools? These are the essential questions, the following study is going to answer.

« Pour justifier la place et le rôle de la musique dans le curriculum scolaire actuel, le musicien éducateur doit non seulement faire face à l'obligation de définir les motivations de son art dans une perspective éducative mais encore s'acquitter du devoir de conjuguer sa discipline avec les nouveaux paramètres de l'éducation : savoir, savoir-être et savoir-faire ». (Dauphin, 2007 : 189)

Quelle que soit la matière à enseigner, le suivi pédagogique par un maître spécialisé est un fait appréciable et reste indispensables quand il s'agit de l'éducation musicale. « L'art musical a été souvent considéré par les artistes - peintres, acteurs, dramaturges, écrivains- comme le langage par excellence de par le lien indissoluble entre forme et contenu ainsi que comme source d'inspiration pouvant aider à affronter et à résoudre les difficultés propres à d'autres disciplines ». (Anna Corral, 2008 : 144) Cette citation laisse entendre que la musique devrait être une matière indispensable dans le cursus scolaire.

Les bienfaits de l'éducation musicale

L'éducation musicale développe plusieurs fonctions dont l'enfant peut faire usage dans la réalisation des différentes facultés intellectuelles. Outre l'évolution de l'imagination et celle de la mémoire, l'on peut évoquer l'assouplissement de l'intelligence, le bien-être du comportement émotionnel, l'éveil de la disponibilité d'esprit, la consolidation de la capacité de concentration et la mobilisation d'énergie inventive en situation d'épreuve. Une telle conception, fait de la musique un moyen d'éducation par excellence.

Par exemple, lorsque l'élève apprécie une œuvre musicale, il affine son jugement critique et met en œuvre un certain nombre de compétences d'ordre intellectuel ; pour communiquer son expérience et son appréciation il lui faut utiliser convenablement la langue, tant orale qu'écrite, mobilisant ainsi une compétence d'ordre communicatif. Aussi, lorsque l'élève participe à une création musicale, il organise son travail, utilise une démarche efficace faisant ainsi usage de compétences d'ordre méthodologique. Le travail qu'il engage avec ses pairs requiert de lui des compétences d'ordre personnel et social. Pour le compositeur, musicologue, folkloriste et pédagogue hongrois, Zoltan Kodaly qui a consacré une grande partie de son temps et de son énergie à l'élaboration des principes de l'éducation musicale de la jeunesse, « il n'y a pas de vie complète et heureuse sans l'expérience du beau, sans le contact répété avec l'art, notamment avec les œuvres musicales. Une vie sans musique reste infiniment pauvre et désolée ». (Csepregi, 1992 : 153-154)

Ces fondements nous font penser à la nécessité de prendre les enfants et leur éducation au sérieux, une nécessité énoncée et réitérée par de nombreux intellectuels qui manifestent de l'attention à la situation délicate de la jeunesse d'aujourd'hui et aux perspectives de l'humanité de demain. Certes, l'éducation musicale peut jouer un rôle bénéfique. La musique ne doit pas être considérée, uniquement, comme une simple occupation qui permet de se distraire. C'est pour cette raison qu'elle doit, nécessairement, faire partie des programmes de l'enseignement et ce pour le bien des enfants et tout le reste de l'humanité. En termes plus explicites, il faudrait peut-être éduquer pour la musique et non pas par la musique qui servira l'accomplissement des tâches nobles et vitales dont l'évolution vers un stade avancé de la perception du beau et de la disposition de juger, la protection de l'âme des nations et le développement harmonieux de l'être humain.

La pratique et l'écoute musicales sont des expériences multisensorielles pour les jeunes apprenants, puisqu'elles sollicitent davantage les habiletés perceptives. Et nous pensons, qu'il y a un lien certain entre l'apprentissage de la musique et le développement cognitif. De son côté, Jonathan Bolduc nous rapporte que :

« Le chant, l'écoute musicale et la pratique instrumentale représentent diverses façons pour les jeunes enfants d'apprendre à réaliser des séries de gestes et d'actions, aidant ainsi à l'appropriation graduelle des notions de séquentialité et de régularité. Ces activités ludiques sont, par ricochet, directement liées au développement d'une autre habileté cognitive d'importance : celle de la reconnaissance/ reproduction des suites non numériques et numériques » (Bolduc, 2009 : 4).

Les enfants qui fréquentent les écoles primaires ont déjà un vécu ou une culture musicale non négligeable. Ainsi, le rôle de l'enseignant de l'éducation musicale ne consiste pas à faire sortir ces enfants d'un état de néant musical dans lequel ils étaient supposés être, mais plutôt à procurer un plaisir pour écouter et pratiquer la musique qui existe déjà chez eux. « La musique joue un rôle capital. Elle est le moyen de communication par excellence, celui qui touche au plus profond de l'être humain et, sans doute, le plus universel ». (Gillie-Guilbert ; Fritsch, 1995 : 205) Parce que la musique fait partie de la vie des enfants, son enseignement peut aller au-delà des apprentissages qu'elle sous-entend et peut agir plus largement sur le développement des compétences utiles à d'autres disciplines. De sa part, Maurice Martenot insiste sur le fait que :

« L'enseignement d'art a pour objectif un résultat tangible, mesurable, notable, un acquis technique. Cet acquis est aisément et rapidement perceptible. Il peut être comparé, sanctionné par un examen. L'éducateur par l'art, lui, vise un résultat impondérable : le développement de l'être, la sensibilisation générale, la vie de l'esprit ; voilà des notions difficiles à mesurer, à estimer, et dont le progrès paraît incertain. Pourtant, qui niera qu'il s'agisse de l'essentiel ? ». (Martenot, 1996 : 14)

La musique est à considérer comme un élément important de la formation de la personnalité. Non seulement parce qu'elle génère un climat favorable à l'éveil des facultés créatrices, mais encore parce qu'elle peut mouvoir la plupart des facultés humaines et favoriser leur développement. « La musique sollicite aussi bien les sens que l'esprit, touchant ainsi à tous les éléments de la perception esthétique ». (Auboux, 1988 : 135) Nous pensons que l'apprentissage musical stimule davantage la mémoire spatiale des jeunes apprenants. De sa part, Gilles Boudinet, nous suggère que :

« L'espace musical relève du continu, où déjà le corps, le mouvement et l'émotion trouvent leur grammaticalisation dans le temps d'une signification essentielle dont la musique porte directement le témoignage. Ce témoignage est celui des premières subtilisations chez le très jeune enfant, où le ressenti accède aux codes d'une expressivité sociale. À ce titre, la musique pourrait apparaître comme l'humanité la plus fondamentale ». (Boudinet, 2010 : 12)

Éducation musicale et enseignement primaire

L'éducation musicale opte à appuyer le développement de l'enfant dans toutes ses manifestations, et à l'assister à se situer dans son environnement naturel et culturel. Elle n'est pas une fin en soi mais un moyen de permettre à l'enfant d'accéder à la

connaissance, à l'expression, à la créativité et à l'autonomie. Le programme de l'enseignement musical doit aller au-delà d'une logique de formation disciplinaire différente. Il doit se faire figurer dans un ensemble dynamique qui soutient la complémentarité et l'interdépendance de ses diverses composantes. Ce qui est jugé intolérable, aujourd'hui, et qui a un effet sur l'ensemble de l'enseignement de la musique se manifeste dans la façon dont cet enseignement est intégré à l'ensemble du système éducatif et surtout dans l'enseignement primaire.

A titre d'exemple, au Québec :

« L'éducation musicale, en milieu scolaire primaire et secondaire, fait partie des disciplines dont l'enseignement est traditionnellement confié à des spécialistes de la musique ayant le plus souvent choisi de poursuivre une formation de niveau universitaire en éducation musicale. Cela explique la présence de programmes de formation en éducation musicale dans des universités québécoises [...] Les finalités de ces programmes sont ambitieuses puisqu'elles visent à préparer des musiciens à devenir des spécialistes en milieu scolaire aptes à enseigner le programme de formation (d'une réforme à l'autre), dans des environnements qui semblent se spécialiser pour répondre aux soi-disant besoins de clientèles scolaires particulières ». (Blondin ; Peters ; Fournier, 2010 : 189)

L'apprentissage musical doit être progressif et ordonné. Il s'agit donc, par une adhésion intime et profonde du monde sonore, de permettre à l'enfant de percevoir la musique afin de s'appropriier les systèmes des signes ou des symboles conventionnels du langage musical. Ceci a une incidence importante sur les résultats scolaires auxquels tous les parents attachent une importance légitime. Paul Pittion évoque que nous avons tous besoin de l'éducation musicale qui n'est pas seulement la préparation à une organisation des loisirs ou à un divertissement, mais bien le perfectionnement d'organes indispensables à la vie la plus élémentaire, nécessaires aussi à la dignité de l'homme dans la mesure où ils lui permettent de s'exprimer et de se retrouver. Plus on retarde cette éducation, plus difficile est la tâche et décevant le résultat. Elle doit être conduite à l'époque où elle s'avère fructueuse, c'est-à-dire pendant l'enfance et l'adolescence, et dans le seul lieu où quiconque peut la recevoir gratuitement : l'école. (Pittion, 1969 : 17)

Nous insistons, aussi, sur le fait que l'être humain a tout intérêt à développer, ainsi qu'à enrichir la variété et la subtilité de ses réflexes émotionnels puisqu'elles ont un impact fort sur l'ensemble des processus de raisonnement. L'éducation musicale est en parfaite adéquation avec cette évidence. De son côté, Maurice Martenot nous dit : « Eduquer l'oreille, l'ouvrir à un champ plus vaste de vibrations, former une audition à la fois ouverte et active, c'est aider l'homme à trouver sa juste place dans le monde ». (Martenot, op. cit. : 17)

Quand on est enseignant, on vit souvent dans un rapport d'échange avec les élèves, dans le moment de l'intuition pédagogique, dans le contact avec les connaissances que l'on veut partager et transmettre. C'est au niveau de l'initiation et de l'éducation musicale qu'une connaissance des recherches psychopédagogiques et une réflexion à leurs propos doivent apporter le plus. Il est question de donner à chacun une chance d'accéder à la musique, donc à une certaine forme d'équilibre et à une maîtrise du champ spatio-temporel. De même, il nous faut, en tant qu'enseignants-chercheurs, mettre en valeur les concepts appropriés de la didactique musicale tout en les situant dans l'espace et dans le temps.

« Exprimer ses émotions, son être profond, les faire partager avec les autres, créer une nouvelle relation au monde, valoriser sa sensibilité... Le mot musique évoque tout cela et plus encore, au gré de la place qu'elle occupe en chacun de nous ». (Zurcher, 1996 : 285) On peut considérer la musique comme étant un langage et un art dont l'acquisition suit le même cheminement que celui d'une langue maternelle. De ce fait, il est important d'accorder beaucoup d'attention à l'éveil musical qui est une activité épanouissante développant l'écoute, la mémoire et favorisant l'expression et la créativité. C'est un moyen efficace pour transmettre à l'enfant sa propre sensibilité à la musique en en jouant soi-même.

Il nous paraît capital que l'éducation musicale garde, entre autres, pour finalité l'accès à une forme d'art. De sa part, Maurice Martenot remarque que :

« L'âme de l'enfant est pleine d'aspirations inconnues, de joies, mais aussi de souffrances enfouies au plus profond de l'inconscient et capables de perturber parfois une vie entière. L'art – et particulièrement la musique – représente par excellence le remède à ces maux. Libérateur de l'expression et de l'épanouissement souhaité, il demande la manifestation de l'être entier ». (Martenot, op. cit. : 21)

Les effets observés et évalués de l'éducation musicale ciblent, selon des études menées, les performances scolaires, et, plus largement, le développement des aptitudes cognitives, sociales et motrices :

« L'exploitation et la structuration des divers paramètres musicaux et des règles et principes s'y rattachant stimulent la mémoire, la créativité, l'esprit d'observation, d'analyse et de synthèse, aidant ainsi au développement cognitif. Faisant appel à la sensibilité, à la subjectivité et à l'engagement personnel, la musique favorise l'expression des émotions et la conscientisation de valeurs individuelles, contribuant de la sorte au développement affectif ». (Mathieu ; Maria ; Peters ; Vilar, 2007 : 8-9)

Il y a tout lieu de penser que l'apprentissage musical contribue à développer chez l'enfant des compétences. Pourtant, le milieu de l'éducation ne semble pas lui attribuer l'importance qui lui revient. Et comme nous avons pu le constater, l'éducation musicale cède souvent sa place à l'apprentissage d'autres matières. Donc, où en est l'enseignement musical aujourd'hui au sein des écoles primaires ? Comment est perçue l'éducation musicale dans ces écoles ? Tout d'abord, force est de constater que la place réservée à cette matière dans les programmes d'études est critique. Donc, quelle place peut-on donner à la musique au sein des écoles ? Quelles sont les conditions à remplir pour avoir une sélection éclairée d'un répertoire de chants destinés à des fins d'éducation musicale à l'école primaire ?

Perspectives de l'éducation musicale

Certes, la formation à l'enseignement musical se développe constamment. Toutefois, il serait souhaitable de renforcer les liens entre la recherche et la pédagogie pour préserver l'idée qui consiste à dire que le musicien, en tant qu'interprète ou en tant qu'enseignant, est un inventeur. D'ailleurs, « la littérature pédagogique relative à l'éveil musical reconnaît actuellement globalement l'existence et la richesse de l'activité musicale exploratoire spontanée chez l'enfant, elle souligne également la nécessité d'encourager son expression afin de soutenir et de favoriser les processus de

sensibilisation et d'initiation à la musique ». (Mialaret, 1997 : 5) De ce fait, il faut penser à une réforme du système éducatif se rapportant à l'enseignement musical et exiger une bonne formation des futurs enseignants ; car « l'art musical, autant que sa pédagogie, se cherche et s'apprend ; cela ne va pas de soi, ni sans dire ». (Regnard, 2003 : 11)

Il est temps d'instaurer un enseignement supérieur dans le domaine de l'éducation musicale pour préparer un staff approprié. Ceci ne saurait être un choix mais plutôt une situation urgente de revoir en redéfinissant les orientations et en se donnant les moyens de réaliser les objectifs. La formation doit être variée et approfondie pour satisfaire le besoin de chaque nation ; car, comme l'affirme Guy Maneveau :

« La musique est toujours discipline. Elle est ordre essentiellement. Elle n'est jamais hasard, même lorsqu'elle intègre l'aléatoire. Elle ne peut être le résultat d'un laisser-faire, c'est-à-dire n'importe quoi. L'apprentissage du geste musical, sous la forme du geste instrumental ou vocal, et sa maîtrise, sont donc par eux-mêmes discipline, et donc, en partie, contrainte ». (Maneveau, 2000 : 188)

Il faut, donc, former des jeunes diplômés pour assurer l'éveil musical dans les jardins d'enfants, l'éducation musicale dans les écoles primaires, les collèges, les lycées et les conservatoires.

En Hongrie, à titre d'exemple, l'éducation musicale est obligatoire dès l'âge de six ans. C'est l'âge où l'on aime chanter, l'on aime découvrir, et puis l'on aime encore beaucoup jouer. Pourquoi le professeur de musique s'imposerait-il à l'enfant comme un être sérieux et ennuyeux, apprenant des notions abstraites d'intervalles et des signes compliqués ? Dans cette première année d'école primaire il faut savoir faire la transition entre la maternelle, ou la famille, et le travail sérieux que l'on fera quand « on sera plus grand ». Alors ces enfants de six ans chantent beaucoup, apprennent à bien chanter, miment les paroles des couplets, et c'est sous forme de jeux qu'ils vont découvrir les premiers éléments de la langue musicale. Ce passage de l'esprit de jeu à la lecture musicale aisée se fera d'année en année en apprenant à être attentif, à se concentrer sur une difficulté, à exercer sa mémoire. Le but essentiel est de former l'oreille des enfants : leur apprendre à bien entendre la musique, obtenir qu'ils soient capables d'écrire ce qu'ils viennent de chanter ou d'entendre, qu'ils puissent entendre en eux ce qu'ils lisent, etc. (Ribière-Raverlat, 1979 : 50)

C'est donc bien d'une pédagogie globale dont nous avons besoin pour profiter davantage de l'éducation musicale. Il faut avoir une idée claire sur les grandes méthodes pédagogiques qui sont essentiellement basées sur des méthodes actives. Ce concept a été appliqué à l'éducation musicale par d'imminents pédagogues tels que Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950) et Edgar Willems (1890-1978) en Suisse, Zoltan Kodaly (1882-1967) en Hongrie, Carl Orff (1895-1982) en Allemagne et Maurice Martenot (1898) en France. Avec ces méthodes actives pour l'éducation musicale, l'élève est plutôt invité à chanter, à participer activement et par conséquent à élaborer un répertoire dynamique dans lequel il prendra conscience de l'existence de formules rythmiques et de motifs mélodiques identifiables.

Les méthodes proposées par ces pédagogues ont été validées. « Au lieu d'assister au déroulement d'un savoir établi, préparé à son intention, l'apprenant s'implique activement dans le processus d'apprentissage ». (Dauphin, 2004 : 833) Néanmoins une personnalisation propre à chaque pays est souhaitable, intégrant à la fois

des chansons du répertoire national et même international pour une meilleure assimilation et une optimale adhérence au programme d'éducation musicale.

Références bibliographiques

- ✓ ANNA CORRAL (Fulla), « Méthodologie musicale et enseignement-apprentissage du FLE », *Synergies Espagne*, n° 1, Universitat Autònoma, Barcelona, 2008, p. 141-152.
- ✓ AUBOUX (Jean-Paul), « L'enseignement de la musique carnatique et son évolution », *De bouche à oreille, Cahiers de musiques traditionnelles*, n° 1, Ateliers d'ethnomusicologie, Georg, Genève, 1988, p. 132-139.
- ✓ BLONDIN Denyse, PETERS Valerie et FOURNIER Hélène, « L'orientation identitaire de l'étudiant en formation à l'enseignement de la musique », *Recherche en éducation musicale*, n° 28, Université Laval, Québec, Décembre 2010, p. 185-208.
- ✓ BOLDUC (Jonathan), « Musique et habiletés cognitives au préscolaire », *Recherche en éducation musicale*, n° 27, Université Laval, Québec, Août 2009, p. 1-16.
- ✓ BOUDINET (Gilles), « Les enjeux de l'éducation musicale au XXI^e siècle », *Recherche en éducation musicale*, n° 28, Université Laval, Québec, Décembre 2010, p. 3-16.
- ✓ CSEPREGI (Gabor), « Sur la signification actuelle de l'éducation musicale selon Kodaly », *Studia Musicologica*, T. 34, Fasc. ½, Academiae Scientiarum, Hungaricae, 1992, p. 153-165.
- ✓ DAUPHIN (Claude), « Les grandes méthodes pédagogiques du XX^e siècle », *Musiques : Une encyclopédie pour le XXI^e siècle vol. 2 : Les savoirs musicaux*, Jean-Jacques Nattiez, Actes Sud/Cité de la Musique, Arles /Paris, 2004, p. 833-853.
- ✓ DAUPHIN(Claude), « Peut-on jouer de la musique sans se jouer de l'éducation ? Un regard anthropologique sur l'éducation musicale scolaire », *Recherche en éducation musicale*, n° 26, Université Laval, Québec, Septembre 2007, p. 189-193.
- ✓ GILLIE-GUILBERT (Claire) et FRITSCH (Lucienne), *Se former à l'enseignement musical : Approches didactique et pédagogique*, Armand Colin, Paris, 1995, 253 p.
- ✓ MANEVEAU (Guy), *Musique et éducation : Essai d'analyse phénoménologique de la musique et des fondements de sa pédagogie*, Edisud, Aix-en-Provence, 2000, 240 p.
- ✓ MARTENOT (Maurice), *Principes fondamentaux de formation musicale et leur application*, Magnard, Paris, 1996, 235 p.
- ✓ Mathieu, L., Maria, M. T., Peters, V., & Vilar, M. (2007). La situation de l'enseignement musical dans le milieu scolaire du Québec. In K. Veblen & C. Beynon (Eds. with S. Horsley, U. De Alwiss, & A. Heywood), *From sea to sea: Perspectives on music education in Canada*. Retrieved from, <http://ir.lib.uwo.ca/musiceducationE-books/1/>, consulté le 26 février 2015.
- ✓ MIALARET (Jean-Pierre), *Explorations musicales instrumentales chez le jeune enfant*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, 231 p.
- ✓ PITTION (Paul), *L'art d'apprendre d'enseigner et de conduire la musique*, Les éditions Ouvrières, Paris, 1969, 190 p.
- ✓ REGNARD (Françoise), « La prise en compte des représentations des élèves et des enseignants peut-elle contribuer au développement d'une didactique de la musique ? », *Apprendre et enseigner la musique : Représentations croisées*, Actes des 3^{ème} et 4^{ème}

Journées francophones de Recherche en Education musicale, dir. Françoise REGNARD et CRAMER Evelyn, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 11-17.

- ✓ RIBIERE-RAVERLAT (J.), *L'éducation musicale en Hongrie*, De Montligeon, La chapelle-Montligeon (Orne), 1979, 131 p.
- ✓ ZURCHER (Pierre), *Initiation musicale des 3 à 6 ans*, Slatkine, Genève, 1996, 298 p.